

Compte rendu succinct.
Séance du Conseil Municipal du 29 mars 2011

La séance est ouverte à 18 h 40.

Après avoir entendu quelques communications, le Conseil Municipal :

- Approuve
 - o le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 16 février 2011 ;
 - o le choix
 - De la Société Protectrice des Animaux comme titulaire de la Délégation de Service Public (D.S.P.) pour la gestion de la fourrière-refuge pour animaux ;
 - du Groupement d'Intérêt Economique – Gare Routière de Thionville (G.I.E. – G.R.T.) composé des Sociétés « Les Rapides de Lorraine », « Trans-Fensch » et « Schidler » comme titulaire de la Délégation de Service Public (D.S.P.) pour la gestion de la Gare Routière.
- Approuve l'exactitude comptable des résultats indiqués dans les Comptes Administratifs 2010 et déclare que les Comptes de Gestion dressés pour l'exercice 2010 par le Receveur n'appelle aucune observation ni réserve de sa part.
- Se prononce favorablement sur les propositions d'affectation des résultats constatés à la clôture de l'exercice 2010 de la Ville et des Budgets annexes de l'Eau et du Centre Funéraire.
- Adopte les Budgets primitifs de la Ville ainsi que les Budgets annexes de l'Eau, du Centre Funéraire et du Lotissement La Petite Lor pour l'exercice 2011 et fixe, pour l'année 2011, les tarifs
 - o de l'Eau :
 - 1,565 €/m³ pour les petits consommateurs,
 - 1,543 €/m³ pour les gros preneurs,
 - 1,107 €/m³ pour les autres preneurs (autres communs),
 - 0,794 €/m³ pour la Société Akers,
 - o du Centre Funéraire applicables à compter du 1^{er} avril 2011.
- Emet un avis favorable au Budget 2011 de l'Office Public de l'Habitat (O.P.H.) de la Ville de Thionville.
- Décide
 - o la modification de l'Autorisation de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP) dans le cadre de la réhabilitation du Théâtre municipal ;
 - o la création d'une Autorisation de Programme / Crédits de Paiement (AP/CP) pour le « 3^{ème} lieu ».

- Donne son accord à l'acquisition d'une collection d'environ 10.000 ouvrages émanant de la Bibliothèque de M. Jacques Mangin , Professeur agrégé thionvillois décédé en mai 2010, pour enrichir les fonds patrimoniaux de la Bibliothèque municipale de Thionville, du Musée et des Archives communales.
- Se prononce en faveur
 - o de l'application pour l'année scolaire 2011-2012
 - des nouveaux tarifs de l'accueil périscolaire et de la restauration applicables à compter de la rentrée de septembre ;
 - d'une augmentation du forfait annuel par élève fréquentant les écoles publiques et par élève thionvillois de l'Institut Notre-Dame de la Providence :
 - de 47,30 € à 48,15 € pour les écoles élémentaires,
 - de 31,20 € à 31,75 € pour les écoles maternelles.
 - o du versement d'une subvention de 1.000,- € au Centre Culturel Jacques BREL, nécessaire à la préparation des enfants de la Commission « Culture et Art de vivre », du Conseil Municipal des Enfants, qui participeront à la fête africaine inscrite dans le festival « des Frontières et des Hommes » le samedi 2 avril 2011 ;
 - o de la programmation des actions organisées à l'occasion de la « Semaine du Développement Durable » qui se déroulera du 1^{er} au 7 avril 2011 sur le thème « Changeons nos comportements », pour un coût prévisionnel qui s'élève à 11.000,- €;
 - o de la prise en charge des défraiements et prestations des différents partenaires intervenant dans le cadre du cycle de conférences, des expositions ainsi que des actions autour des films présentés au cinéma d'arts et d'essais, dans la limite de 2.000,- € ;
 - o de la prorogation, pour l'année 2011, des conventions Ville / associations et Ville / C.C.A.S. relatives au Contrat Enfance Jeunesse (C.E.J.) ;
 - o du versement de participations financières de la Ville à des actions organisées dans le cadre des « Opérations Ville Vie Vacances » (O.V.V.V.) :
 - 1.100 € au Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.),
 - 500 € à Apsis – Emergence ;
 - o de la passation d'une convention d'objectifs avec le Tennis Club de Guentrange ;
 - o du versement
 - ⇒ d'une aide financière d'un montant de 400,- € à l'Association Héméra pour la participation d'une sportive thionvilloise non voyante au Marathon des sables qui aura lieu en avril prochain dans le désert marocain ;

- ⇒ d'une subvention exceptionnelle
 - de 2.400,- € au Thionville Tout Terrain Moto Club afin de couvrir une partie des frais liés à l'organisation d'une manche du Championnat de France de Moto Cross,
 - de 500,- € à l'Union Nationale des Parachutistes pour l'achat d'un nouveau drapeau.
- Décide
 - de créer au tableau des effectifs du Personnel communal au titre de l'année 2011
 - 10 postes d'Adjoints d'animation non-titulaires saisonniers,
 - 36 postes d'Agents saisonniers.
 - de modifier le cadre d'emplois des techniciens territoriaux au tableau des effectifs du Personnel communal.
- Se prononce en faveur de l'acquisition de terrains, Rue des Bleuets à Beuvange.
- Prend acte du bilan des opérations foncières réalisées en 2010.
- Donne son accord
 - à la modification du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) relatif au projet d'aménagement des Berges de la Moselle ;
 - à la passation de conventions à intervenir
 - avec le Département de la Moselle relative à la réalisation d'aménagements de sécurité sur la R.D. n° 1B en traverse de Koeking ;
 - avec la Société S.N.C. ALTA THIONVILLE sur les modalités de gratuité du parc à voitures à usage public de la Z.A.C. de la Cour des Capucins ;
 - à l'acquisition de 100 nouveaux appareils pour lutter contre les fuites dans les réseaux d'eau potable pour une dépense globale estimée à 45.000,- € H.T. ;
 - à la signature du Contrat pour le service de collecte sélective avec Eco-Emballages afin de permettre à la Ville de bénéficier des soutiens à la tonne triée et de choisir le repreneur le plus avantageux, matériau par matériau ;
 - à la passation d'une convention entre les Villes de THIONVILLE et de TERVILLE pour le traitement des ordures ménagères dans le cadre de la dissolution du Syndicat Intercommunal d'Elimination des Ordures Ménagères de la Région Thionilloise (S.I.E.O.M.R.T.) et de la création du Syndicat Mixte de Transport et de Traitement des Déchets Ménagers de Lorraine Nord (S.Y.D.E.L.O.N.).
- Adopte une motion pour une convention régionale sur le risque nucléaire.

La séance est levée à 21 h 50.